

**Collectif des SDF « I Fratelli di a strada »
Secours populaire français
Ligue des Droits de l'Homme Corsica**

**Monsieur le Préfet de Région
Préfecture de la Corse du Sud
BP 401
20188 Ajaccio Cedex 1**

Ajaccio le 22 mai 2009

Objet: Demande réunion pour la prise en charge des personnes sans abri suite à la fermeture de l'abri de nuit hivernal.

Monsieur le Préfet,

A notre demande vous avez bien voulu organiser une première réunion de travail le 14 mai 2009, qui a permis de poser les problèmes sans toutefois apporter de solutions. La situation n'a pas évolué depuis.

Il est nécessaire de nous réunir à nouveau.

Nous précisons qu'à la suite d'une de nos déclarations pendant cette première réunion qui s'étonnait particulièrement de l'absence des Présidents de la collectivité territoriale de Corse et du Conseil Général de Corse du Sud pourtant invités par vos soins, le Directeur de Cabinet de ce dernier nous a informé qu'il participerait à une deuxième rencontre. Nous espérons qu'une réponse positive émanera également de la part de la présidence de la CTC.

Nous souhaitons particulièrement avancer sur les points suivants :

- La recherche du terrain qui permettrait l'installation pérenne d'un abri toute l'année pour les sans abris
- Dans cette attente, les secours apportés aux personnes occupant actuellement les locaux de l'ancien collège du finosello
- La place et le rôle du collectif « I Fratelli di a strada » dans les discussions en cours et à venir.

N'oubliant pas la situation d'extrême précarité dans laquelle se trouvent aujourd'hui plusieurs dizaines de personnes, suite à la fermeture de l'abri de nuit hivernal, nous insistons sur la nécessité d'avancer au plus vite sur ce dossier.

.....